

Cahier de revendication des nettoyeuses Grève des femmes* / grève féministe du 14 juin 2019 adressé aux communes du canton de Genève

Genève, le 30 mars 2019

Réunies en Assemblée générale ce jour, dans les locaux du syndicat UNIA, les nettoyeuses ont à l'unanimité mandaté les syndicats SIT et UNIA pour la défense de leurs intérêts.

Constatant que :

- le secteur du nettoyage est majoritairement occupé par des femmes ;
- les femmes sont le plus souvent chargées d'effectuer du nettoyage d'entretien, encore moins bien payé que le nettoyage spécifique ou de chantier effectué majoritairement par des hommes ;
- les postes d'encadrement, comme dans bien d'autres branches, sont majoritairement occupés par des hommes ;
- la grande majorité des nettoyeuses travaillent à temps partiel ;
- ces femmes doivent généralement cumuler plusieurs emplois, souvent tôt le matin et tard le soir, avec des moments « creux », entraînant des difficultés familiales ;
- ces travailleuses n'atteignent souvent pas le montant minimum par employeur pour cotiser au deuxième pilier, ayant comme conséquences des retraites indignes ;
- les entreprises de nettoyage violent de manière récurrente la CCT, la LTr ainsi que le CO.

Les nettoyeuses unies et solidaires exigent :

- La ré-internalisation du personnel chargé de l'entretien des bâtiments communaux dans la commune.

En attendant la ré-internalisation :

- L'exclusion de la procédure de soumission des entreprises en infraction à la convention collective de travail du secteur du nettoyage ;
- La reprise du personnel en cas de changement d'entreprise de nettoyage avec un maintien des acquis ;
- La fixation par la commune du temps et du nombre d'employé.e.s nécessaires par site, afin d'éviter le dumping social et salarial ;
- L'exigence pour l'entreprise de nettoyage mandatée d'autoriser la commune à consulter l'historique des infractions à la commission paritaire du nettoyage ;
- La mise à disposition pour les nettoyeuses des locaux de repos et d'allaitement prévus à cet effet pour le personnel de la commune, dans le sens de la LTr ;
- L'encouragement du travail de jour ;
- L'encouragement des emplois à plein temps, afin de mettre un terme à la flexibilisation à outrance.

Unies et solidaires, les nettoyeuses présentes à l'Assemblée générale ont également donné mandat aux syndicats SIT et UNIA pour prendre toutes les mesures de lutte utiles jusqu'à obtenir la satisfaction de leurs revendications, qu'elles considèrent totalement légitimes.

Résolution votée à l'unanimité le 30 mars 2019